

Vol. 2, No. 1, avril 2026



REVUE LE
FROMAGER

Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Eshohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THEHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– **Pour un ouvrage :**

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– **Pour un article de périodique :**

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– **Pour un article dans un ouvrage :**

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– **Pour une thèse :**

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

N'Zué Koffi Arsène GNA

Analyse comparative des facteurs socio-économiques influençant les parcours thérapeutiques des réfugiées centrafricaines et communautés hôtes congolaises 9-30

Fidèle Wendegouidi OUEDRAOGO

Compétition et représentativité culturelle à la Semaine Nationale de la Culture au Burkina Faso 31-47

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN

Entre tradition ancestrale et modernité numérique : l'écartèlement identitaire du chrétien Agni moronou 48-65

Innocent Atehghang AFUHINGHANG

The grievances theory versus transnationalism and the Cameroon anglophone question: from 1961 to 2017 66-84

Sasso Sidonie Calice YAPI, Noël Jean Charles Abel YAPO

Médias Sociaux et Construction Identitaire des Étudiants à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire : Entre Socialisation Numérique et Stress Académique 85-97

Bodji Georges Duvalier N'DRÉ, Nibé Dramane SILUÉ, Gahoun Brice Aubain GBODJÉ

Construction identitaire et médiatisation de la fête de Pâques par SOLIBRA 98-111

Soumaïla MARE

État, entre collaboration, concurrence et recentralisation : repenser la gouvernance de la culture et du tourisme au Burkina Faso 112-124

Adoté Akué AKPABIE

Précarités socioéconomiques et culturelles, stratégies politiques et déficit de consolidation démocratique au Togo 125-146

Sidiki COULIBALY, Lassana NASSOKO

La réception de la poésie française dans l'enseignement secondaire au Mali 147-158

Bi Naga Landry BOTTY

Nos sociétés contemporaines à l'épreuve des technologies émergentes : la révolution numérique, une nouvelle ère 159-170

Dié Octave MANIGA

Les transports collectifs urbains à Abidjan face aux effets de la crise socio-politique de 2002 171-183

Boubacar Bamba KEITA, Lassana TOURE, Sékou Amadou TRAORE, Brehima KEITA

Modélisation et prévision des tendances des dépenses de santé au Mali (2008–2022) à partir des séries temporelles 184-199

Michel EONE, Nicéphore Assoua ELAT, Jean Marie Obourou EBERE

Revivre de *Maât* : une solution africaine aux crises frontalières et migratoires entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale (1968-2020) 200-217

Faustin GUEI, Philbert Kouadio KONAN, Karidia DIOMANDE, Jean-Aimée Assué YAO

Gestion des déchets solides, indicateurs environnementaux et risques sanitaires dans la ville de Bondoukou 218-234

Privat Sylvain BADELO, Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU

Pratiques agricoles des cotonculteurs et durabilité agroécologique dans le département de Korhogo 235-246

- MITAN, NGUEABAYE, NOUMBISSIE, FONKOUA**
Rôle des entrepreneurs tchadiens dans l'offre éducative : acteurs, stratégies et enjeux pour la gouvernance du système éducatif 247-265
- GANAME, KOUDOUGOU, OUEDRAOGO,**
Accès au foncier rural des femmes Mossé dans la province du Zoundwéogo région du Nazinon au Burkina Faso : entre normes sociales et réalités socio-économiques 266-284
- Rebecca Paule Jacqueline DO**
Conditions de détention et ses conséquences sur les détenus au pôle pénitentiaire d'Abidjan (PPA) 285-299
- Alfred Romuald GAMBOU, Yvette BAKINGU BAKIBANGOU**
L'éthique enseignante et les enjeux de la compréhension des ontologies plurielles des cultures 300-313
- Kouakou Daniel KOUAME, Kpassigué Gilbert KONE**
L'Église Confessante dans l'Allemagne Nazie : analyse historique et éthique d'une confrontation entre totalitarisme et conscience chrétienne 314-328
- Narcisse Rostand MIAFO YANOU**
Gouvernance militaire au Mali, au Burkina-Faso et au Niger et sens du présent 329-344
- Ibrahim POUNTOUGNIGNI**
L'hétérogénéité langagière comme facteur de la variation linguistique dans la francophonie négro-africaine : le cas de *Le fils-de-la-femme-mâle* de Maurice Bandaman et *La vie et demie* de Sony Labou Tansi 345-360
- Armel-Valéry TOGBO, Zana Moussa OUATTARA**
La démocratie à l'épreuve de la souveraineté : universalisme, particularisme et légitimation du pouvoir dans le discours politique de Teodoro Obiang Nguema 361-372
- Konan Chekinaël KONAN, Tinindia Kariatou YÉO**
La crise contemporaine des droits humains à l'épreuve de la responsabilité éthique : analyse philosophique d'Emmanuel Levinas 373-385
- Théodore HONBA**
La question de l'être comme urgence dans la philosophie contemporaine 386-397
- Nadine Carole NGON**
Mémoire, héritage et résistance culturelle bantou au Brésil 398-409
- Yao Célestin KOUAKOU**
La citation dans *quand on refuse, on dit non*, d'Ahmadou Kourouma : entre citation d'autorité et citation référentielle, un artifice pour une appropriation discursive 410-426
- Kobéna Fiéni Jean-Jacques KRA, Guikahué Daniel BISSOU**
De l'enclavement à l'attractivité : repenser le développement touristique du district du Zanzan par une approche systémique 427-442
- Yao Dieudonne KOUASSI, N'dri Yann Cedric KOUADIO, Yves Ayereby AYEREBY**
Analyse des impacts environnementaux de la dynamique récente du climat dans le département d'Adiaka 443-458
- Abras Rahama HAMIDE**
Alphabétisation fonctionnelle et réinsertion socioprofessionnelle des femmes en situation de prostitution dans la ville de N'Djamena 459-478

Nos sociétés contemporaines à l'épreuve des technologies émergentes :

la révolution numérique, une nouvelle ère

Bi Naga Landry BOTTY

Enseignant-Chercheur
Philosophie politique et sociale
Université Alassane Ouattara
Landrybotty77@gmail.com

Résumé

Depuis l'avènement des technologies émergentes, elles semblent être au cœur du quotidien et de l'existence des sociétés humaines. En effet, le XXI^e siècle consacre l'ère de l'intelligence artificielle, de l'internet des objets, de la biotechnologie et de la réalité virtuelle, qui somme toute, laissent entrevoir une révolution indéniable. Cette évolution vertigineuse des technologies redéfinit incontestablement les fondements de nos vies, de nos économies et de nos interactions sociales. L'avènement de ces technologies, avouons-le, suscite un espoir certain en des jours radieux pour notre humanité, au regard des avancées spectaculaires en matière de productivité, de santé, de communication et de télécommunication qu'elles promettent. Force reste, cependant, de constater avec inquiétudes, qu'elles soulèvent de nouvelles problématiques surtout éthiques très complexes. L'intégration de ces technologies dans notre tissu social soulève de sérieux enjeux et défis, nous obligeant, du coup, à repenser notre mode de vie. Alors, pour garantir à notre humanité une bonne santé, il faut impérativement procéder à la régulation critique, consciente, responsable et sage de l'espace numérique. Repenser et reformer le secteur des nouvelles technologies seraient, en conséquence, une nécessité pour l'humanité.

Mots-clés : Biotchnologie Intelligence Artificielle, réalité virtuelle, Sagesse numérique, technologies émergentes.

Abstract

Since the advent of emerging technologies, they have become central to daily life and the very fabric of human society. Indeed, the 21st century marks the era of artificial intelligence, the Internet of Things, biotechnology, and virtual reality—technologies that, taken together, point to an undeniable revolution. This dizzying evolution of technology is undeniably redefining the foundations of our lives, our economies, and our social interactions. The advent of these technologies, let us admit, inspires a certain hope for a bright future for humanity, given the spectacular advances in productivity, health, communication, and telecommunications that they promise. Nevertheless, we must note with concern that these technologies raise new and highly complex issues, particularly of an ethical nature. The integration of these technologies into our social fabric raises serious issues and challenges, forcing us to rethink our way of life. Therefore, to ensure the well-being of humanity, it is imperative to implement critical, conscious, responsible, and wise regulation of the digital space. Rethinking and reforming the new technologies sector therefore remains a vital necessity for humanity.

Keywords : Biotechnology, Artificial Intelligence, virtual reality, digital wisdom, emerging technologies.

Introduction

Dans un contexte de la montée galopante des technologies émergentes, notre monde se trouve à la croisée des chemins. En effet, le XXI^e siècle consacre l'ère de l'intelligence artificielle, de l'internet des objets, de la biotechnologie et de la réalité virtuelle, qui somme toute, laissent entrevoir une révolution indéniable. Cette évolution fulgurante des technologies redéfinit incontestablement les fondements de nos vies, de nos économies et de nos interactions sociales. En un mot, elle modifie profondément nos quotidiens et nos modes de vie. L'avènement de ces technologies, avouons-le, suscite un espoir certain en des jours radieux pour notre humanité, au regard des avancées spectaculaires en matière de productivité, de santé, de communication et de télécommunication qu'elles promettent. Force reste, cependant, de constater avec inquiétudes, qu'elles soulèvent de nouvelles problématiques surtout éthiques très complexes. L'intégration de ces technologies dans notre tissu social soulève de sérieux enjeux et défis, nous obligeant, du coup, à repenser notre mode de vie. Les implications morales de ces technologies émergentes touchent non seulement à la gouvernance et à la régulation, mais aussi aux droits individuels et aux valeurs fondamentales de la société. Ce qui sous-tend que leur intégration dans notre quotidien, nous met à l'épreuve.

Cette approche, fondée sur l'observation des implications et des enjeux éthiques des technologies émergentes dans nos sociétés actuelles, constitue un cadre d'analyse pertinent pour examiner les dynamiques de gouvernance et de régulation face à celles-ci. C'est dans cette perspective que naît cette question fondamentale : Est-il possible de concilier les promesses d'un futur plus efficace avec les défis éthiques, économiques et sociaux que soulèvent l'avènement des technologies émergentes ? La résolution de cette problématique centrale conduit à plusieurs questions subsidiaires : En quoi, ces nouvelles technologies sont-elles bénéfiques pour nos sociétés actuelles ? Néanmoins, ne seraient-elles pas synonymes de défis et de risques éthiques majeurs pour notre humanité ? Ne serait-il pas judicieux, pour nous de repenser et de façonner notre rapport aux technologies émergentes pour notre bien-être ? Ces interrogations structurent la réflexion et visent à démontrer que l'enjeu n'est pas seulement de s'adapter, mais de façonner notre manière d'utiliser ces nouvelles technologies pour notre bien commun. Il s'agit, en définitive, d'aider nos sociétés à aborder sereinement cette période de transformation technologique intense en maîtrisant la puissance des innovations qui devrait s'harmoniser pleinement avec l'épanouissement éthique de notre l'humanité.

Dans le cadre de notre analyse, fondée sur une approche à la fois analytique et critique, nous nous attachons à analyser les opportunités et les bénéfices que ces technologies émergentes offrent à nos sociétés. Cette exploration permettra de saisir l'apport de ces innovations

technologiques à nos modes de vie. Ensuite, notre étude s'attachera à examiner la configuration sociale actuelle de nos sociétés, en mettant en exergue la complexité des défis et des risques sociaux et économiques que ces nouvelles technologies soulèvent, et les enjeux structurels et de gouvernance qui minent les pouvoirs publics à cause d'elles. Cette analyse critique offrira une lecture approfondie des réalités sociétales à l'aune des technologies émergentes. Enfin, notre réflexion s'orientera vers une mise en perspective de la nécessité de mettre en place une gouvernance responsable face aux technologies émergentes. Il s'agira de démontrer en quoi une gouvernance responsable pourrait constituer un cadre heuristique pertinent pour repenser le mode d'utilisation des nouvelles technologies et favoriser l'émergence de technologies plus efficaces, adaptés aux exigences du développement, de la stabilité institutionnelle et du bien-être commun.

1. Les opportunités et les bénéfices des technologies émergentes pour nos sociétés

Dans plusieurs domaines de la vie, les technologies émergentes engendrent le bien-être en améliorant considérablement les conditions de vie de l'homme. En effet, les progrès technologiques de nos jours offrent plusieurs opportunités et avantages au monde, en l'occurrence dans les domaines de l'Intelligence Artificielle (IA) et de la biotechnologie. Ces nouvelles technologies ouvrent les voies d'une transformation radicale de nos quotidiens et de nos modes de vies. C'est comprendre qu'elles sont porteuses d'un espoir pour notre humanité.

Les technologies émergentes en l'occurrence l'intelligence artificielle, l'internet des objets, la blockchain et la biotechnologie offrent de nombreuses opportunités et de grands bénéfices pour nos sociétés.

Au niveau sanitaire, l'impact des technologies émergentes est indéniable. À la vérité, les maladies qui jadis étaient difficilement détecter, le sont naguère plus rapidement et de façon précise à l'IA. Effectivement, la biotechnologie a transformé qualitativement la médecine. Elle a contribué à la création et à la fourniture de nouveaux médicaments et de thérapies génétiques personnalisées. Cette situation a pour conséquence immédiate l'accès facile pour les individus et usagers aux soins de santé. Mieux, les objets connectés (IdO) facilitent le suivi de la santé à domicile. Du coup, on peut prévenir très tôt les maladies, et mettre en œuvre toutes les stratégies susceptibles de garantir une meilleure prise en charge médicale des patients. On peut, donc, soutenir que la biotechnologie révolutionne le monde pharmaceutique. Elle offre des commodités susceptibles de faciliter et de performer les recherches. Il est évident que les technologies émergentes permettent de lutter efficacement contre les maladies, en général et particulièrement, contre celles restées longtemps inconnues, et qui ont endeuilles plusieurs familles. Enfin de compte, on peut soutenir que les technologies émergentes favorisent des manipulations spectaculaires de l'homme sur le plan

médical reculant les frontières de certaines maladies et du taux de mortalité. Tout ceci pour dire que l'homme d'aujourd'hui doit sa survie aux nombreux bienfaits des technologies émergentes. Car grâce à elles, l'homme a pu améliorer ses conditions de vie au niveau sanitaire.

Avec l'IA, on assiste à une révolution dans le domaine de l'industrie et de l'emploi. Elle a permis l'activation de nouveaux secteurs d'activité. Ces innovations ont donné naissance à la science de la robotique. De ce fait, elle transforme les emplois existants et crée de nouvelles carrières qui nécessitent des compétences numériques. Dans l'industrie, en effet, l'apport des technologies émergentes est significatif. Les systèmes automatisés contribuent à une réduction avérée des déchets et la consommation d'énergie. Autrement dit, les technologies émergentes diminuent non seulement la production des déchets dans les usines, mais aussi elles permettent de générer des mécanismes pour économiser l'énergie. En un mot, les usines polluent moins et consomment moins d'énergie. Situation qui permettant aux usines de maximiser leurs rendements. Cette réalité, avouons-le, a une conséquence majeure : celle de gérer plus durablement et rationnellement nos ressources. Par ailleurs grâce aux moyens des technologies émergentes notamment l'utilisation des machines, le temps de travail et la fatigue de l'homme se trouvent réduits. Il peut ainsi bénéficier de temps de plus en plus long de loisir. C'est dans ce contexte qu'en saluant les effets positifs des technologies émergentes, nous arguons qu'elles ont facilité notre existence.

Les technologies émergentes consacrent une optimisation des ressources. Ainsi, dans le domaine de l'agriculture en l'occurrence, l'IdO a rendu possible, avec satisfaction, une gestion rationnelle et efficace de l'eau et des pesticides. Au niveau agricole, l'impact est concret. On assiste indéniablement à une optimisation des ressources. Dans l'agriculture, l'IdO permet une gestion plus efficace de l'eau et des pesticides. Que dire alors de la mécanisation, de l'utilisation des fertilisants et des organismes génétiquement modifiés (OGM) qui permettent aux productions agricoles de croître en quantité et en qualité ? A travers donc les possibilités offertes par les technologies émergentes, l'homme améliore ses conditions de vie, s'ouvrant ainsi le chemin qui mène au bonheur. Dans l'industrie, les systèmes automatisés réduisent les déchets et la consommation d'énergie. Ces technologies contribuent à une gestion durable de nos ressources. Elles sont le moteur du développement. C'est pourquoi tous les États doivent se mettre au pas de ces nouvelles technologies. Les États émergents de l'Asie comme la Chine, la Corée du sud et bien d'autres doivent leur part d'avancée aux technologies émergentes. On chante les louanges des nouvelles technologies comme les facteurs indispensables au développement de la société.

Au niveau de la sécurité et de la sûreté, la contribution des technologies émergentes n'est pas en reste. La Blockchain fournit aux particuliers et aux pouvoirs publics des systèmes de stockage

de données sécurisées et transparentes. Ces systèmes sont tellement sophistiqués et adaptés qu'ils permettent de vérifier l'authenticité des produits ou pour sécuriser les transactions financières. Ce qui pourrait réduire considérablement le risque d'arnaque, car elle permet de lutter contre les puissants réseaux criminels actifs dans la cybercriminalité. Mieux, elle a changé qualitativement le monde des finances notamment les transactions financières. Elle a favorisé une inclusion financière. La Blockchain et les technologies financières permettent à davantage de personnes d'accéder à des services bancaires sans passer par les systèmes traditionnels. Ce qui élargit le champ des transactions car tout le monde, toutes les couches sociales riches ou pauvres, analphabètes ou alphabètes peuvent s'y adonner. Comme c'est le cas dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne avec les services "mobiles money" dont "Orange money", "MTN money", "Moov money" ou "Wave", qui facilitent la tâche aux différentes populations. On assiste, avec l'avènement des technologies émergentes, à une démystification et à une démocratisation du monde de la transaction financière. Chaque classe sociale y a accès à loisir.

Les technologies émergentes offrent indéniablement des opportunités dans différents domaines de la vie. C'est dans ce cadre justement que s'inscrit l'éducation personnalisée. L'Intelligence artificielle aide les élèves et les apprenants dans leur étude. Elle élabore des stratégies d'apprentissage spécifique à chacun en tenant bien évidemment compte de ses besoins ou préférences. On pourrait soutenir qu'elle offre une éducation individualisée et efficace. De même, elle impacte indéniablement le monde de la recherche scientifique. Ainsi, l'essor de l'IA révolutionne tous les aspects de notre vie au point où des applications peuvent aujourd'hui, simplifier et automatiser nos tâches quotidiennes en un seul clic. L'intégration de l'IA dans le domaine de l'éducation en générale et celui de l'enseignement supérieur en particulier, fait l'objet d'une attention croissante dans la littérature scientifique. (Collin, S. et al., 2023).

L'IA a influence considérablement la recherche scientifique, si bien qu'elle a opéré de réels changements au niveau de la performance et de la rentabilité de la recherche et de l'enseignement, par ricochet. Il s'avère alors que l'intégration de l'intelligence artificielle dans la recherche universitaire améliore l'efficacité des pratiques académiques. Ainsi, selon les dires de K. A. Djé Bi et S. P. Gueu (2025 : 70)

« Les chercheurs constatent que l'IA peut considérablement améliorer l'efficacité des recherches, en permettant d'analyser des volumes de données plus importants et en réduisant le temps consacré à certaines tâches répétitives. (...) Plusieurs chercheurs perçoivent l'intégration de l'IA comme une opportunité de collaboration interdisciplinaire, permettant de croiser des expertises variées pour résoudre des problèmes complexes. »

Ce qui signifie que l'introduction de l'IA et de l'IAG sur l'espace universitaire et de la recherche scientifique offre avantages¹ qui pourraient permettre d'améliorer l'apprentissage (CSE, 2020 ; Perkins, 2023) chez les étudiants, puis soutenir les pratiques de l'enseignement et de la recherche.

En effet, l'IAG met à la disposition des parties prenantes de la recherche, des applications capables d'assister le personnel enseignant dans la préparation des contenus pédagogiques. C'est un excellent outil de conception de séquences d'enseignement, d'activités pédagogiques et d'évaluations. Avec l'IAG, les enseignants peuvent concevoir aisément des syllabus et des exercices pour bien évaluer les étudiants puis corriger automatiquement ces différents exercices.

De même, l'IAG aide les apprenants à étudier, à être créatifs et à développer des compétences spécifiques. Les outils de l'IA génèrent des questions de révision, des réponses à ces questions puis proposent la synthèse des différents cours. Elle peut aussi occuper la fonction de tutorat pour aider les apprenants à assimiler certains cours. Les étudiants peuvent l'utiliser pour apprendre des langues et élaborer leur programme d'étude. L'intégration de l'IA et l'IAG dans la sphère éducative influence positivement le personnel enseignant et les apprenants. En effet, l'IA et l'IAG font que la pédagogie est désormais axée sur l'acquisition de compétences telles que la pensée critique, trouver des solutions aux différents problèmes, la communication en lieu et place de la connaissance. L'IAG favorise le perfectionnement de l'efficacité pédagogique en donnant un caractère personnel à l'apprentissage.

Il est certain qu'avec l'ère des technologies émergentes, nos villes deviennent de plus en plus intelligentes. Elles contribuent à la transformation de nos villes à tous les niveaux. Pour s'en convaincre citons quelques aspects de nos villes qui ont connu des changements notables grâce aux technologies émergentes. Effectivement, les transports deviennent plus fluides, les gestions des déchets plus optimisées et l'éclairage public mieux géré (le slogan de ville en vogue sous nos tropiques). Tous ces éléments rendent nos villes plus agréables et plus vivables.

Les technologies émergentes fournissent des opportunités considérables pour améliorer l'accès à l'information et à la connaissance. Elles agissent comme des catalyseurs, en brisant les barrières géographiques, économique et sociales. L'intégration de ces technologies a fait du monde

¹ L'intelligence artificielle (IA) générative est capable de générer du contenu inédit très rapidement, en réponse à la demande d'une utilisatrice ou d'un utilisateur (ou à sa requête [prompt]). Pensons par exemple, aux agents conversationnels tels que ChatGPT (OpenAI) ou Gemini (Google). Dans un contexte académique, certains systèmes d'IA générative peuvent, entre autres, produire de courts essais, faire des exemples, élaborer des plans de cours, corriger des copies, répondre à des questions, générer du code informatique, résumer des textes, créer de nouvelles images ou synthétiser de la musique. Cf. Conseil supérieur de l'éducation et Commission de l'éthique en science et en technologie, (2024), intelligence artificielle générative en enseignement supérieur : enjeux pédagogiques et éthiques, Québec, Le conseil, la Commission, 113P, page 11.

un village planétaire. Ainsi, l'accès aux informations et la communication qui était un luxe est devenu aujourd'hui accessible à tous. Ils diminuent les difficultés de nombreuses tâches, multiplient les biens de consommation et génèrent une prospérité sans commune mesure avec le passé. Au niveau de la communication par exemple, l'homme n'est plus prisonnier de l'espace et du temps, bien au contraire, il semble maîtriser ces deux réalités. Les IdO permettent, par exemple, avec les réseaux 4 G et 5 G et l'internet des objets (IdO) un accès quasi instantané à des quantités massives d'informations. L'une des principales contributions des technologies émergentes est leur capacité à garantir à tous la possibilité de communiquer. Pour ce faire, l'accès à l'internet, autrefois un luxe, est maintenant rendu plus accessible par des technologies telles que le Wi-Fi maillée et les réseaux satellitaires à basse attitude, à l'instar de Starlink. Ces technologies permettent de connecter des zones rurales et isolées, où les infrastructures traditionnelles sont trop coûteuses à installer.

Toutes ces technologies semblent avoir pour visée le bonheur et tous les efforts des hommes de notre époque coïncident bien avec cette aspiration. On peut ajouter à ces progrès ceux de la mode, des mentalités, des connaissances car aujourd'hui la curiosité humaine, le désir de recherche et de connaissance a permis d'accroître la capacité intellectuelle de l'homme et l'esprit critique tel qu'inauguré par "*l'aufklärung*" en Europe. Néanmoins, la question qui mérite d'être posée ici est celle-ci : Les technologies émergentes ne soumettent pas nos sociétés à des défis susceptibles de les engloutir ?

2. Les mises à l'épreuve : Défis et risques sociétaux majeurs, entre surveillance et fragmentation.

C'est un secret de polichinelle d'admettre que la révolution numérique, avec les technologies émergentes, ouvre sur une horizontalité du savoir et sur plusieurs autres commodités, qui somme toute rendent plus aisée la vie aux différents usagers. Cependant, ce constat sus-indiquée se trouve obscurcit par une réalité implacable. En effet, l'avènement des technologies émergentes conduit à la mise en place de certains mécanismes de contrôle, ou encore au développement des comportements aux conséquences fâcheuses sur la coexistence. Avec les technologies émergentes, on assiste à l'introduction de nouveaux paradigmes dans nos quotidiens. Ainsi, elles nous dictent de nouveaux modes vies auréolés de la modification de notre espace public et de l'exposition de notre intimité.

Aux premiers abords, les nouvelles technologies mettent en évidence un paradoxe : celui du rapport en la vie privée et la surveillance généralisée. Au nom d'une prétendue raison sécuritaire, ou encore de mécanismes de lutte acharnés contre l'insécurité, chaque clic, chaque déplacement et même nos émotions (passes au crible par la reconnaissance faciale ou biométrique) sont quantifiées.

Cette situation a pour effet immédiat la mise en péril de notre intimité. Cette idée est d'autant plus plausible que nous vivons dans une “ maison de verre” où la limite entre la vie privée et la vie publique ne fait que s'éroder quotidiennement. Ce qui signifie qu'on arrive plus à faire une démarcation claire et nette entre l'espace privé et l'espace public.

Sous-jacente à l'argument précédent, il faut, aussi, reconnaître que le nouveau défi auquel nous expose les énergies émergentes est la crise constante opposant la vérité à l'écosystème de l'information. L'utilisation des technologies émergentes fait souvent entorse à la démocratie à travers ce qu'il convient d'appeler des “chambres d'écho” et de la polarisation. Ce n'est pas E. Pariser (2011, p. 9) qui dira le contraire : « les algorithmes de filtrage créent des chambres d'écho où nous ne voyons que des opinions qui confirment nos croyances, renforçant ainsi la polarisation. » Effectivement, l'un des effets pervers de l'utilisation de ces technologies est la prolifération de la pensée unique, de l'opinion unique et de l'information unique. Elle consiste à endoctriner les utilisateurs de la plateforme en leur faisant croire que la seule et vraie information est celle qui est distillée sur cette plateforme. Toutes les autres informations ou opinions contraires sont fausses et doivent être combattues ou congédiées. On crée ainsi une sorte de caisse de résonance excluant de facto toutes les voix discordantes. Tout se passe comme-ci leur plateforme est l'unité de mesure de l'information. De façon hideuse et éhontée, elles manipulent et travestissent la réalité en diffusant de fausses informations. Bien souvent, le hiatus entre la réalité et ces informations est si béant qu'il inquiète. Z. Tufekci (2017 : 15) a raison de dire que les réseaux sociaux « peuvent également être utilisés pour manipuler l'opinion publique. » Et, il est avéré que cette logique produit des effets secondaires dévastateurs pour le débat démocratique.

Toujours dans cette perspective, loin d'être universelle, la révolution numérique crée de nouvelles strates d'exclusion. On assiste au phénomène de ce qu'il convient d'appeler ici “ l'illectronisme”, qui est une sorte de fracture sociale induite par une disparité par rapport à l'accès aux technologies émergentes. En effet, il existe une clique moins nantie avec laquelle l'accès aux services public dématérialisés devient un luxe. Ce qui entraîne une forme d'exil intérieur. Cette inégalité est exacerbée par une fracture au niveau de l'accès limite pour cette classe précaire aux services matériels, en l'occurrence les zones blanches, le coût des équipements.

L'un des risques de l'utilisation des nouvelles technologies est la redéfinition de l'Humain. L'IA et autres technologies émergentes s'attaquent à nos facultés cognitives, à notre biologie et à notre rapport au vivant. Nous passons d'un humain qui utilise l'outil à un humain dont la nature est façonnée par lui. Nous sommes devenus des êtres pour les machines. Ces technologies conduisent à l'aliénation de l'homme en le soumettant à des systèmes qu'il ne contrôle plus. Elle transforme l'homme en, ce que Heidegger appelle, dans *La Question de la technique*, simple rouage

d'un système technologique, l'éloignant ainsi de son essence. Écoutons M. Heidegger (1954 : 45) : « la technique n'émancipe pas l'homme, elle l'asservit à une machine plus grande que lui. » Dans notre rapport aux machines, nous sommes purement assujettis. Mieux, nous leur déléguons la quasi-totalité de notre personne, et elles en délectent. À preuve, en transmettant nos mouvements au GPS, par exemple, ou encore notre mémoire à “ l'informatique en nuage”, nous changeons simplement la plasticité de notre cerveau.

Au niveau sanitaire et médical, le contraste est prégnant. Entre l'usage des prothèses intelligentes aux interfaces cerveau-machine, la frontière entre le biologique et l'artificiel est poreuse. On ne va plus à l'hôpital ou chez le médecin pour recevoir des soins ou pour guérir ; on y va pour assouvir nos fantasmes ou nos désirs. Du coup, l'intérêt de la médecine n'est plus thérapeutique, mais plutôt la réalisation des désirs.

Dans bien d'autres domaines, l'émergence des technologies émergentes notamment l'Intelligence Artificielle a bouleversé considérablement les schèmes référentiels. Nous assistons de façon spectaculaire et inquiétante à la dépossession de la créativité humaine. En effet, les machines remplacent les hommes dans presque tous les domaines si bien qu'on se demande la valeur intrinsèque du génie humain. Si une machine calcule, peint, dessine, écrit ou code, quelle est la place de l'intelligence humaine (le génie humain). Avec les élèves et les étudiants la servitude a atteint son paroxysme. Effectivement comme le dit si bien K. A. Djé Bi et S. P. Gueu (2025 : 67) « Sous l'effet de l'IA, la recherche scientifique connaît un changement profond du point de vue éthique, méthodologique et institutionnel. » C'est comprendre que l'intégration de l'IA a profondément bouleversé les pratiques, les faits et les gestes du système éducatif. Les apprenants l'utilisent à profusion et irrationnellement. L'Intelligence Artificielle est devenue le compagnon attitré de ces derniers si bien qu'ils en sont devenus accros.

Malheureusement, les apprenants en utilisant les énergies émergentes notamment l'IA ne sont pas à l'abri du plagiat, de la fraude ou de la tricherie. K. A. Djé Bi et S. P. Gueu (2025 : 72) nous édifie sur ce point en ces termes : « Il arrive malheureusement que pendant des examens de fin d'année, certains étudiants soient surpris avec leurs smartphones en train d'interroger l'IA pour répondre à des questions. C'est pour cela que les enseignants doivent changer leur mode d'évaluation en proposant de faire des notes d'évaluations orales ou en interdisant strictement l'usage des smartphones pendant les évaluations. »

Toujours dans cette logique, les technologies émergentes ont fragilisé, ou du moins effrité nos relations sociales. Dans nos relations avec les machines, nous entretenons des rapport “pseudo-

socialité” avec des IA. Ce qui peut mener à une forme d’atrophie des relations humaines réelles, plus complexes et moins prévisibles.

Comme on le voit, les nouvelles technologies soumettent nos sociétés actuelles à des défis énormes. Malheureusement, celles-ci semblent pâlir de cette avancée numérique dans la mesure où elles subissent le dictat de leurs propres créations, en l’occurrence les machines et les algorithmes. Ce faisant, il apparaît impératif de dresser, pour le salut de notre humanité, des digues solides et efficaces pour maîtriser et briser l’hégémonie de nos inventions algorithmiques.

3. Vers une Sagesse Numérique : Cultiver l’Humain à l’Ère Algorithmique

Dans un contexte de réification de l’humain dans un monde gagné par la techno scientificité algorithmique la sagesse n’est plus un luxe philosophique, mais une nécessité de survie existentielle. Il est urgent sinon vital pour notre génération de réintroduire de la conscience là où l’automatisme domine.

Pour que le bonheur, entendu comme état de pleine et totale satisfaction soit une réalité, il faut que le progrès algorithmique s’accompagne impérativement de sagesse et d’éthique ; car, l’homme a une triple dimension : il est corps, âme et esprit. De cette façon, les hommes peuvent être libérés de l’aliénation et des contraintes d’une civilisation pervertie car une grande nation d’ailleurs, est celle qui est à la fois matériellement et spirituellement ou moralement développée. Pour ce faire, une prise de conscience en arrière-plan de toutes les entreprises humaines s’impose. Et c’est dans cette dynamique que la sagesse se présente comme le complément qui vient pour canaliser et stabiliser les retombées liées au progrès des énergies émergentes. Illustrant parfaitement cette idée, H. Bergson (1984 : 331.) déclare : « À une culture technologique extrêmement poussée, il faut un supplément d’âme. » En clair, la sagesse numérique peut être considérée comme ce mouvement ou cette élévation morale qui peut créer chez tous les humains une prise de conscience en vue d’un usage plus rationnel de la puissance technoscientifique. De ce fait, tous les hommes doivent se rendre à l’évidence que le véritable progrès a essentiellement pour objectif la promotion de la personne humaine et son épanouissement total, c’est-à-dire son bonheur. Il faudra dans ces conditions repenser et réorienter les projets et les programmes de développement. Nous devons Nos rapports aux nouvelles technologies ne doivent mettre en péril l’équilibre psychologique, moral et social de nos différentes sociétés.

In fine, nous devons impérativement reconquérir notre autonomie attentionnelle vis-à-vis des machines. Effectivement, pour mieux maîtriser les effets pervers des nouvelles technologies sur les sociétés humaines, il faut leur imposer nos rythmes et cadences plutôt que de subir les leurs. Par exemple, nous devons apprendre à choisir nos moments de connexion au lieu de subir le rythme infernal des algorithmes. Ainsi, on aura réussi la consommation choisie, et récuser, par ricochet, la consommation compulsive.

Les sociétés actuelles ont pour obligation d'avoir de la hauteur et du discernement face à l'hybridation numérique. En effet, si la machine devient un prolongement de notre être, la sagesse consiste à savoir ce que nous lui déléguons et ce que nous conservons. A cet effet, il serait bénéfique, nous le pensons, pour notre génération de lui déléguer la tâche et conserver jalousement la compétence. En aucun cas, on ne doit franchir cette frontière de non-retour, au risque d'en subir des dommages aux imbrications désastreuses. Il s'agit concrètement, d'utiliser, par exemple, l'IA comme assistant, et refuser catégoriquement qu'elle remplace notre jugement moral ou notre intuition créative.

Face à l'émergence vertigineuse des nouvelles technologies, une question fondamentale doit sous-tendre notre utilisation de la machine : est-ce souhaitable pour mon intégrité humaine ? Dans cette logique, la sagesse numérique nous impose une revisitations de notre relation avec les technologies émergentes.

Par ailleurs, reconstruisons une altérité véritable. Il faut, pour ce faire, se rappeler que l'autre n'est pas un simple profil ou un avatar, mais un être complexe, imprévisible et vulnérable. La coexistence doit absolument surplomber la fluidité lisse des algorithmes sociaux. Une sagesse relationnelle avec l'autre s'impose afin de rendre viable notre humanité. C'est pourquoi justement selon K. A. Djé Bi et S. P. Gueu (2025 : 75) :

« À l'échelle mondiale, les États-Unis, l'Union Européenne⁵ ont déjà adopté des mesures pour encadrer l'utilisation de l'IA et l'IAG. Ainsi, en Côte d'Ivoire, le gouvernement à travers le ministère de la transition numérique et de la digitalisation a élaboré la stratégie nationale de l'IA et de la gouvernance des données⁶. Il a également mis en place, le PARAE (Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Électronique). L'IA et l'IAG se trouvent donc au cœur des défis numériques d'aujourd'hui et de demain. »

De cette analyse, il ressort de la nécessité d'une sagesse numérique pour sortir notre humanité du labyrinthe des nouvelles technologies. Cette sagesse vise à bâtir une architecture numérique marquée du sceau du spirituel et de l'éthique.

Conclusion

En conclusion, retenons que le défi du XXI^e siècle n'est pas que numérique, il est encore plus spirituel et moral. Nos sociétés se doivent de construire un Humanisme savamment orchestrer qui conjugue habilement la puissance numérique et l'éthique. C'est justement ce mariage hérité de la philosophie que nous nommons la sagesse numérique. Car comme l'annonçait F. Rabelais (1532 : 105.) des siècles auparavant : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. » Dans ces conditions, il nous revient d'utiliser le numérique sans y perdre notre âme. Tel se décline d'ailleurs l'enjeu majeur de notre siècle : faire en sorte que la machine reste un instrument de libération et non le moule d'une nouvelle forme d'aliénation.

Références bibliographiques

BERGSON Henri, 1984, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, 1984

COLLIN, S. et al., (2023), Enjeux éthiques et critique de l'intelligence artificielle en éducation : une revue systématique de la littérature, la revue canadienne de l'apprentissage et de la technologie, Volume 49, Numéro 4.

TUFEKCI Zeynep, 2017, *Twitter and Tear Gas : The Power and Fragility of Networked Protest*, New Haven, Yale University Press

Conseil Supérieur de l'Éducation, Conseil supérieur de l'éducation, (2020), *Éduquer au numérique : rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2018-2020*, Québec, Le Conseil, 96 p.

DJE BI Kahou Albert et GUEU Singo Provos, 2025, « Enjeux, outils et cadres éthiques de l'intégration de l'intelligence artificielle dans la recherche universitaire. », in *Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR) Gouvernance et Développement*, Numéro de Décembre 2025, pp. 66-77.

HEIDEGGER Martin, 1954, « La Question de la technique », in *Essais et conférences*, Paris, Gallimard.

PARISER Eli, 2011, *The Filter Bubble: What the Internet Is Hiding from You*, New York, Penguin Press

PERKINS, M.2023), « Academic Integrity Considerations of AI Large Language Models in the postpandemic Era : ChatGPT and beyond », *Journal of University Teaching and Learning Practice*, vol.20, n0 2, pp. 1-24.

RABELAIS François, 1996, *Pantagruel*, Paris, Editions Points.